

COMMUNIQUE DE PRESSE

5 mars 2018

Les étudiants enfilent leurs tabliers pour le « Challenge Cuisine Etudiante »

Après plusieurs années d'existence le concours de cuisine en partenariat avec les Crous se réinvente et devient un challenge de cuisine étudiante. Pour être encore plus convivial et plus accessible que les éditions précédentes, les étudiants ont la possibilité cette année de proposer une recette, seul ou en binôme. Le concours est gratuit et ouvert à tous les étudiants.

Pour participer, il suffit de proposer une recette simple et équilibrée, à base de produits frais, avec la contrainte d'un budget de 10€ pour 2 personnes et de la poster sur smerra.fr avant le 26 mars 2018. Les sélectionnés cuisineront avec l'aide d'un jury de professionnels.

Le concours de cuisine a pour objectif de sensibiliser les étudiants à une alimentation saine. L'enquête EmeVia de 2015 montre que l'équilibre alimentaire n'est pas toujours respecté :

- 14 % des étudiants ne mangent aucun fruit et aucun légume chaque jour.
- 14,6 % d'entre eux se privent, car ils ont des problèmes financiers.
- 64,5 % jugent pourtant leur alimentation équilibrée.

Baptiste Mougeot, étudiant et président de la SMERRA, souligne : « L'idée cette année était de rendre plus accessible et plus convivial le concours. C'est pour cela que nous parlons désormais de Challenge de Cuisine Etudiante. Le concept évolue avec la possibilité de venir cuisiner seul ou en binôme mais l'idée reste la même. Nous organisons chaque année cet événement avec le Crous pour sensibiliser les étudiants à avoir un mode de vie plus sain. Nous diffusons ensuite les recettes afin de donner des idées de repas équilibrés et à petit budget à tous les étudiants »

Lien pour participer : <https://formulaire.com>

Date limite d'inscription : 26 mars 2018

Liste des villes :

- Lyon
 - Saint-Etienne
 - Grenoble
 - Chambéry
 - Clermont-Ferrand
 - Dijon
 - Tours
 - Orléans
-

A propos

Depuis plus de 40 ans, les mutuelles étudiantes SMERRA, SMEREB et SMECO sont habilitées par l'Assurance Maladie à gérer le régime étudiant de Sécurité sociale. Près de 250 000 étudiants sont couverts, avec 30 agences locales implantées sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val-de-Loire et Nouvelle-Aquitaine. Membres du réseau national emeVia, elles prennent en charge les dépenses de santé de leurs affiliés partout en France. Elles proposent également des complémentaires santé et des assurances adaptées aux besoins des étudiants, et poursuivent un objectif de prévention et de promotion de la santé : soutien à des associations étudiantes, enquêtes santé, concours de cuisine dans le cadre de l'équilibre alimentaire, Happsyhours (RDV psychologiques), etc.

+ d'infos : <http://smerra.fr>

Contact presse :

Flavie Chollet-Garnier

04 72 76 70 77

flavie.chollet-garnier@uitsem.com

Maxime Clot

04 72 76 70 77

communication@uitsem.com